

PROCES-VERBAL BUREAU REGIONAL

Mercredi 05 avril 2023 – 20H30 - Visioconférence

PRESENTS	DUPONT Jean-Michel – PASCO Sandrine – FOURNIER Bernard – LEROUX-RONDINEAU Maxime – LEVALLOIS Aline – MICHON Bernard - PERRAUD GAUTIER Clément – SORIN Nicolas
INVITES	BARBAUD Pascal - JOUNIER Franck - MECKES Charles - NICOLAS Philippe - R'KIOUAK Mehdi
EXCUSE	BAILLY Jean-Pierre
INVITES EXCUSES	LIGONNIERE Antoine - ROUSSELOT Jacky

ACTUALITE LIGUE

Jean-Michel DUPONT fait part des actualités :

- Retour sur la réunion de zone du 17 & 18 mars 2023
- RDV avec la mairie de Saint Herblain le 09 mars 2023 pour le projet de gymnase et réaliser un point sur la restructuration de la Ligue

Jean-Michel DUPONT indique que lors de ce rendez-vous, il a demandé qu'une réponse politique auprès de la ville lui soit apportée pour avancer sur le projet du gymnase (budget mini 1 140 000 euros) afin de le déposer dans le cadre du plan 5000 équipements, avant le 21/06/2023.

Concernant les travaux du siège, les premiers chiffrages s'élèvent à 250 000 euros, et les premiers travaux devraient avoir lieu au 4ème trimestre 2023.

Bernard FOURNIER indique qu'il a eu ce jour un entretien avec le « bureau structure » qui a vérifié la faisabilité du projet.

- Conseil Stratégique IRFBB le 20 mars 2023
- Retour sur diverses réunions / événements : RDV avec le club de la Garnache – Formation sur les incivilités – Esport au Warehouse – Séminaire des CTS
- Réunion de la DRAJES le 29 mars 2023
 - Alexandre MAGNANT est le nouveau délégué régional académique, son adjoint est Fabrice LANDRY.
 - Concernant les aides ANS Emploi, une forte baisse est à prendre en compte. Cette baisse engendre la mise en place de nouveaux critères d'éligibilité, plus restrictifs qu'auparavant. Les dossiers devront être déposés au plus tard le 12/05/2023.
 - Lors de cette réunion, il a été évoqué l'animation territoriale autour des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

Jean-Michel DUPONT propose de décaler le prochain comité directeur au mercredi 14 Juin 2023 à 20H00 en raison d'un agenda chargé sur le weekend du 10 juin 2023.

Maxime LEROUX-RONDINEAU indique qu'une élue demande la mise en place de chevalets nominatifs lors de nos réunions, afin de permettre aux nouveaux élus une meilleure intégration de tous les membres.

Après échange, il est proposé d'imprimer des trombinoscopes pour le Comité Directeur du 07/04/2023, les services de la Ligue n'étant pas en capacité de prévoir des supports durables dans ce court délai.

BONIFICATIONS AU CLASSEMENT LIEES A LA CHARTE DES OFFICIELS

DISPOSITIF EXPERIMENTAL « PAYS DE LA LOIRE »

Conformément à l'article 61 du règlement sportif régional, le Président de la Commission Régionale des Compétitions présente l'ensemble du bilan sur la bonification liée à la charte des officiels.

Après échange entre les membres du bureau, il est décidé à l'unanimité des présents, de compter les désignations jusqu'au 02 avril 2023, étant donné que la date du 31 mars 2023 correspond au début de ce week end sportif. Cette demande est aussi motivée par le fait que certains Comités Départementaux n'ont pas mis en place leurs formations et leurs premières désignations dès le début de ce nouveau dispositif.

Accord du bureau à l'unanimité.

Pascal BARBAUD propose qu'un club ayant présenté plus d'arbitres que d'équipes concernées par la bonification, si l'arbitre « affecté » en début de saison à l'équipe n'a pas respecté les conditions de bonification, que n'importe quel arbitre, s'il répond aux conditions de bonification, puisse bonifier l'équipe concernée.

Accord du bureau à l'unanimité.

Plusieurs cas particuliers sont présentés au bureau.

Après étude de toutes les données présentées par la Commission Régionale des Compétitions, le Bureau Régional :

- Valide à l'unanimité des membres présents, la bonification en championnat des équipes suivantes et demande qu'elles soient ajoutées aux classements :

Compétition	Club	Bonification oui/non	Nombre de point(s) bonus
RF2	BASKET CLUB BASSE GOULAINÉ	OUI	2
RF2	ESPERANCE SPORTIVE DE CROSSAC	OUI	2
RF2	GREZ NEUVILLE	OUI	2
RF2	IE - CTC NORD MAYENNE BASKET – MAYENNAIS CA	OUI	2
RF2	CHAIZE GIRAUD	OUI	2
RF2	IE - CTC LA GUYONNIERE TREIZE-SEPTIERS – GUYONNIERE	OUI	2
RF2	MOUTIERS SUR LAY	OUI	2
RF3	IE - ALPCM MOULIN NANTES BASKET	OUI	1
RF3	AS HEULINOISE BASKET BALL	OUI	1

RF3	IE - CTC HAVRE ET LOIRE BASKET – PAYS D'ANCENIS BASKET	OUI	1
RF3	PONTCHATEAU BASKET CLUB	OUI	1
RF3	STADE LAVALLOIS BASKET	OUI	1
RF3	FONTENAY LE COMTE	OUI	1
RF3	VENDEE BELLEVIGNY BASKET	OUI	1
RM2	ABC DES TROIS RIVIERES	OUI	2
RM2	ALPC MOULIN NANTES BASKET	OUI	2
RM2	NANTES BREIL BASKET	OUI	2
RM2	SAINT HERBLAIN BASKET CLUB	OUI	2
RM2	AVENIR TREMENTINES BASKET	OUI	2
RM2	LAVAL US	OUI	2
RM2	IE - CTC JALT-JCM – LE MANS JALT	OUI	2
RM2	IE - CTC LES ACHARDS-MARTINET-ST JULIEN – BASKET CLUB LES ACHARDS	OUI	2
RM3	ORVAULT SPORTS BASKET	OUI	1
RM3	IE - CTC HAVRE ET LOIRE BASKET – ASSO OUDON	OUI	1
RM3	BONCHAMP ES	OUI	1
RM3	IE - CTC NORD MAYENNE BASKET – MAYENNAIS CA	OUI	1
RM3	LA CHAPELLE SAINT AUBIN	OUI	1
RM3	IE - CTC LE MANS NORD BASKET - LE MANS A.S.MADELEINE	OUI	1
RM3	CHAIZE GIRAUD	OUI	1
RM3	IE - CTC LA GUYONNIERE TREIZE-SEPTIERS – GUYONNIERE	OUI	1
RM3	SALLERTAINNE BASKET CLUB	OUI	1
RMU20	LAVAL US	OUI	1
RMU20	LA CHAPELLE SAINT AUBIN	OUI	1
RMU20	LE MANS C.S.S.G.	OUI	1
RMU20	IE - CTC JALT-JCM – LE MANS J.C.M.	OUI	1

- Ne valide pas à l'unanimité la bonification en championnat des équipes suivantes :

Compétition	Club	Bonification oui/non	Nombre de point(s) bonus
RF2	IE- AIZENAY	NON	0
RF3	LA CHAPELLE SAINT AUBIN	NON	0
RM2	ANGERS ACBB BASKET	NON	0
RM2	GREZ NEUVILLE	NON	0
RM2	IE - CTC MONTAIGU-VENDEE BASKET – SAINT GEORGES MONTAIGU VENDEE BASKET	NON	0
RM3	AL GARENNES NANTES	NON	0
RM3	ANDARD BRAIN	NON	0
RM3	MOUCHAMPS	NON	0

Le bureau de la Ligue Régionale, sur proposition de la C.R.O., a constaté que ces clubs pouvaient bénéficier d'une bonification en championnat PRM/PRF :

comité	club	équipe	bonification
44	BASKET CLUB ST PAUL REZE	PRF	2
44	FALLERON TOUVOIS BASKET CLUB	PRF	2
44	HERBADILLA LA CHEVROLIERE	PRF	2
44	ORVAULT SPORTS	PRF	2
44	PAZENNAIS BASKET CLUB	PRF	2
49	BEAUCOUZE	PRF	1
49	ST LEGER SOUS CHOLET	PRF	1
72	RUAUDIN J.S.	PRF	1
72	SOM BASKET-BALL	PRF	1
72	ST MARS D OUTILLE LES MOUETTES	PRF	1
85	BASKET CLUB YONNAIS	PRF	1
44	BOUGUENNAIS BASKET	PRM	2
44	NORT SUR ERDRE AC LES TOUCHES BASKET	PRM	2
49	BEAUCOUZE	PRM	1
72	LA FLECHE US	PRM	1
72	LE MANS GSOS	PRM	1
72	ST MARS D OUTILLE LES MOUETTES	PRM	1

Le bureau de la Ligue Régionale, sur proposition de la C.R.O., a constaté que ces clubs ne pouvaient pas bénéficier d'une bonification en championnat PRM/PRF :

49	CHEMILLE	PRF
72	LE MANS J.C.M	PRF
49	BRISSAC AUBANCE BASKET	PRM
49	STE GEMMES SUR LOIRE	PRM
85	AIZENAY	PRM

TOUR DES POLES

Pôle Administratif – Maxime LEROUX

L'Assemblée Générale aura lieu le 24 juin 2023, vraisemblablement au Mans. Christian AUGER sera le représentant fédéral.

Sandrine PASCO souhaite revenir sur la proposition de Céline SURGET d'organiser un temps d'échange le jour de l'Assemblée Générale qui serait considéré comme l'évènement annuel. Elle souhaite savoir si le projet est porté par les membres du bureau, car l'Assemblée 2023 arrive à grand pas.

Jean-Michel DUPONT souhaite que chacun s'exprime sur le sujet.

Franck JOUNIER pense que le moment le plus opportun pour ces temps d'échange est l'assemblée générale.

Nicolas SORIN est plutôt favorable à l'organisation de ce type d'échange, mais propose un format inverse, avec une Assemblée Générale l'après-midi.

Bernard MICHON rejoint Nicolas SORIN sur le format.

Bernard FOURNIER, Clément PERRAUD GAUTIER et Charles MECKES pensent que le fait que ce soit avant ou après l'Assemblée Générale ne changera pas le taux de présence. Il se rejoignent sur le fait qu'il faudra communiquer correctement pour inciter les clubs à venir à notre forum.

Aline LEVALLOIS pense qu'il y n'y a pas de planning idéal mais qu'il y a matière pour en faire un bel évènement convivial.

Pascal BARBAUD estime qu'il n'y a pas de solution idéale, et qu'il faut une « bonne offre » à proposer aux clubs. Il attire l'attention sur le fait que ce ne sont pas forcément les Présidents de clubs qui viennent à l'Assemblée Générale.

Philippe NICOLAS attire l'attention sur le fait qu'il ne faut pas créer de doublons avec les Comités Départementaux.

Mehdi R'KIOUAK propose un format où le forum se trouverait « au milieu » de l'Assemblée Générale.

Jean-Michel DUPONT serait partisan de maintenir l'Assemblée Générale le matin, qui est annoncée et de programmer ce temps d'échange l'après-midi (jusqu'à 16h maximum).

Maxime LEROUX RONDINEAU est favorable à ce projet et propose de le reporter à 2024, avec un travail mis en place dès septembre. Il indique que la convocation à l'Assemblée Générale sera envoyée courant avril.

Jean-Michel DUPONT propose le report en 2024, car le délai est trop court pour organiser un évènement de qualité. Cette saison, nous proposerons aux clubs qui le souhaitent de partager un buffet après l'Assemblée Générale ce qui permettra d'échanger avec eux sur ce sujet.

Pascal BARBAUD demande si nous ne devrions pas interroger les clubs à l'Assemblée Générale, afin de recueillir leur souhait sur une possible modification du format de la réunion.

Maxime LEROUX RONDINEAU présente la composition de la Commission électorale qui sera proposée au prochain Comité Directeur. Bernard FOURNIER signale que c'est la dernière année où nous pourrons faire appel aux salariés de la ligue, les futurs statuts l'interdisant.

Maxime LEROUX RONDINEAU lui précise aussi qu'une modification du règlement intérieur de la Ligue sera à prévoir.

Jean-Michel DUPONT demande au Secrétaire Général d'inclure dans l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, la rémunération du Président et le dossier immobilier.

Commission Régionale de discipline : Bernard MICHON

A ce jour, 167 dossiers ouverts pour la saison 2022-2023, dont 107 pour des cumuls de 3 FT et/ou FDSR dans la saison en cours (en comparaison, 152 dossiers pour la saison 2021-2022, dont 100 pour des cumuls de 3 FT).

Bernard MICHON se dit inquiet de la modification règlementaire proposée par la FFBB la saison prochaine. Nous allons proposer à un licencié sanctionné de 3 fautes techniques, soit d'être suspendu, soit d'arbitrer 2 rencontres. La mise en place va être extrêmement compliquée, il va falloir synchroniser la Commission de Discipline et les Commissions des Officiels (Départementales et Régionales).

Bernard MICHON a contacté les présidents des Commissions Régionales de Discipline présents au campus de la Baule, pour savoir s'ils avaient été concertés sur cette décision fédérale, il en ressort que non.

Franck JOUNIER regrette que nous n'ayons pas été associés à la démarche fédérale. Concernant le nombre de dossiers, il propose à Bernard MICHON de travailler ensemble pour qu'il y ait un filtre de 1^{er} niveau. En effet certains dossiers pourraient être gérés par le Comité car ils n'ont pas nécessité de poursuite disciplinaire. Il souhaite également que la Commission Régionale de Discipline intervienne auprès des arbitres pour les former à la rédaction des rapports.

Pascal BARBAUD est favorable également à cette intervention auprès des officiels régionaux. Jean-Michel Dupont estime qu'il faut que nous soyons plus incisifs sur les pénalités financières liées aux fautes techniques.

Pôle Trésorerie – Aline LEVALLOIS

Aline LEVALLOIS fait part des éléments suivants :

- La FFBB réfléchit à une augmentation de l'indemnité kilométrique
- La FFBB va augmenter sensiblement sa part de licence, l'objectif étant d'augmenter le budget de 36 à 39 millions d'euros, les Jeux Olympiques et le 3x3 nécessitent cette hausse.
- Elle propose que la Ligue n'augmente pas sa part sur les licences.

La trésorière aborde les dispositions financières liées à la discipline, en présentant les dispositions actuelles :

3 - FRAIS OCCASIONNES LORS DE LA PROCEDURE	2022-2023
Discipline (ouverture d'un dossier)	200,00 €
Discipline (3ème faute technique)	50,00 €
FAUTE TECHNIQUE	
2ème faute technique et/ou disqualifiante sans rapport	25,00 €
4ème faute technique et/ou disqualifiante sans rapport	100,00 €

Et présente l'état des fautes techniques à la mi-mars 2023 :

- Nombre de faute par licencié
 - A ce jour 1860 licenciés (**soit 2,7% des licenciés**) ont écopés d'au moins 1 faute cette saison

Cumul atteint	Nombre licenciés	CD44	CD49	CD53	CD72	CD85
5 FT ou FDSR	4	1	3			
4 FT ou FDSR	19	7	7	1	3	1
3 FT ou FDSR	86	41	24	1	14	6
2 FT ou FDSR	295					
1 FT ou FDSR	1456					

La Trésorière précise que le fonctionnement de la Commission de discipline est actuellement déficitaire, les pénalités ne couvrent pas le fonctionnement. Un échange s'engage en séance sur le sujet.

Jean-Michel DUPONT est favorable à une forte augmentation des pénalités liées aux fautes techniques qui lui semblent insuffisantes.

Bernard FOURNIER estime que nous devons avoir un discours volontariste, face aux incivilités, nous sanctionnons financièrement, il faut avoir le courage de le dire.

Bernard MICHON, estime qu'il y a 2 arguments sur cette augmentation, le premier étant qu'il y a trop de situations de fautes techniques, il faut arrêter cela. L'autre aspect qui lui semble important, est que le fonctionnement de la Commission de discipline ne doit pas reposer sur les licenciés, mais uniquement sur ceux qui sont sanctionnés.

Sandrine PASCO propose que dès la 1^{ère} faute technique il y ait une pénalité financière, nous devons être dans la tolérance zéro.

Pascal BARBAUD pense qu'il faut différencier les fautes techniques liées au jeu et celles liées au comportement.

Bernard MICHON rappelle que chaque faute technique doit être motivée, pour permettre à la Commission de juger correctement.

Nicolas SORIN souhaite que l'on insiste sur la formation de l'arbitre.

Franck JOUNIER indique que son Comité Départemental réfléchit à la mise en place de pénalités sportives concernant le cumul de fautes techniques.

Après débat, la proposition suivante est suggérée par le bureau et sera présentée au prochain Comité Directeur :

- Augmenter de 50% des frais d'ouverture de dossier
- Doubler les pénalités liées aux fautes techniques

Aline LEVALLOIS, propose d'accompagner les Comités Départementaux et les clubs dans l'opération « Bracelets de fidélisation », en prenant en charge cette saison 50% de la facture en précisant que cette aide ne sera pas reconduite la saison suivante.

Certains comités réfléchissent à ne pas poursuivre l'opération « Bracelets de fidélisation » la saison prochaine.

La prise en charge de 50% cette saison de cette opération est adoptée à l'unanimité.

Pôle Evènementiel & 3x3 – Clément PERRAUD GAUTIER

Clément PERRAUD GAUTIER présente le programme des évènements :

- ✓ 17/04 : CDF 3X3 BASKET ENTREPRISE à la Trocardière
- ✓ 21-23/04 : Tournoi Inter Pôles (TIP) Qualificatif au CREPS
- ✓ 29/04 : Rassemblement EFMB à Château-Gontier
- ✓ 5/05 : Finale E-Sport à la Trocardière
- ✓ 10/05 : Bureau Elargi
- ✓ 13/05 : Intronisation Académiciens et Finales jeunes
- ✓ **17-20/05 : Finales Nationales TIP à Angers + OPEN PLUS 3x3 du Mans**
- ✓ 28/05 : OPEN PLUS 3x3 du POULIGUEN
- ✓ 10/06 : Finales Coupes PDL et Master de Ligue à Ancenis

Franck JOUNIER se dit surpris d'avoir appris par un mail hier, que la coupe de France Entreprise 3x3 se déroule dans le département 44. Mehdi R'KIOUAK lui explique la situation en séance.

- ***Commission 3X3***

Clément PERRAUD GAUTIER présente le plan de détection du joueur 3x3 élaboré par Joffrey SABARD. Ce plan répond aux objectifs suivants :

- Parfaire la détection des joueurs(es) en PDL et proposer un complément à leur formation 5x5 via le 3x3 sur les années U15 à U18
- A moyen terme, dynamiser la JUNIORLEAGUE et la rendre encore plus attractive pour les jeunes.

Objectif : 12 équipes par genre sur l'Open Plus JUNIORLEAGUE

- A plus long terme, avoir des jeunes issus de notre détection 3x3 Ligue sur le circuit SUPERLEAGUE

Le plan est annexé au procès-verbal.

- **Commission ESport**

Clément PERRAUD GAUTIER réalise un retour sur l'opération e-sport avec le Warehouse et Tora esport. Le retour des participants est très satisfaisant.

Concernant la CIC Esport Cup, le prochain tour aura lieu le vendredi 14 avril à 20h00, puis la finale le vendredi 05 mai 2023 à 19H15 à La Trocardière en marge d'une rencontre du Nantes Basket Hermine.

Pôle Sportif – Jean-Pierre BAILLY

Sandrine PASCO, en l'absence de Jean-Pierre BAILLY, fait part des éléments suivants :

- **Championnat Inter Régional**

- Les différents apparatus entre les 3 ligues quant à une modification du championnat inter-régional en 2023-2024, ont été levés.
- Les 3 Commissions des Compétitions se sont réunies en visio et ont fixé un calendrier de travail pour une modification potentielle en 2024-2025

- **Championnat Jeunes**

- **Les finales des championnats jeunes** se dérouleront le **samedi 13 mai 2023** sur 2 sites.

Elles seront accueillies par 2 clubs :

- **MULSANNE BASKET 2000**
- **SMASH VENDEE BASKET**

Les 2 sites accueilleront des rencontres R1 et R2. Le critère géographique sera respecté autant que faire se peut.

- **Championnat Séniors**

- **Les finales des championnats seniors** se dérouleront le **dimanche 4 juin 2023**. Après élimination des clubs à qui la Ligue a attribué une manifestation lors de la dernière décennie, la commission régionale 5x5 a effectué un tirage au sort parmi les candidatures restantes, et propose d'en confier l'organisation à PLAISANCE SAINT NAZAIRE ou SALLERTAINE ou LA CHAPELLE ST AUBIN.

Après échange, les membres du bureau décident à l'unanimité d'attribuer cette organisation au club de SALLERTAINE.

- **Coupe des Pays de la Loire**

1/2 finales :

Les plateaux des 1/2 finales ont été confiés à :

- GREZ NEUVILLE pour les seniors féminines
- ASPTT NANTES pour les seniors masculins

Les rencontres auront lieu le **samedi 29 avril 2023 à 18h30 et 21h00**

- **Dispositions Financières**

- La Commission Régionale 5x5 propose de créer une pénalité financière de 10,00 euros pour chaque personne officiant sur une table de marque sans être licencié pour la saison en cours, la Commission propose également d'inclure cette disposition dans l'annexe 2 qualifiant les sanctions automatiques.

Maxime LEROUX-RONDINEAU propose une graduation de cette pénalité en cas de récidive, en mettant par exemple un avertissement à la première infraction et une pénalité à la 2^{ème} et aux suivantes.

Bernard FOURNIER souhaite que la Commission applique cette disposition avec discernement.

Cette proposition sera faite auprès du Comité Directeur.

Pôle Citoyenneté & Vivre Ensemble – Sandrine PASCO

Sandrine PASCO annonce aux élus que les démarches ont été effectuées pour la candidature de la Ligue à l'organisation du séminaire « FFBB Citoyen » en Janvier 2024, au CREPS de La Chapelle sur Erdre.

Sandrine PASCO fait un rapide retour sur la formation « gestion de l'agressivité » réalisée le 25 mars 2023 au CREPS. Il est fait part du retour positif des participants et des intervenants sur cette séance.

Commission Basket Jeunes

- Finale Régionale du Challenge Benjamin(e)s
 - Un grand merci au club de Lamboisières Martin Basket de nous avoir accueilli lors de cette finale
 - Merci également aux BPJEPS présents, Justine, Laurann et Fabien d'avoir participé au bon déroulement de l'après-midi
 - Un jeune Mayennais et une jeune Vendéenne se sont qualifiés pour la Finale Nationale. Ils seront accompagnés par Élodie GIRARD (élue au CD44, membre de la commission) les 21-22 avril 2023.

Une réflexion est en cours pour savoir si nous ne devrions pas organiser la finale régionale sur un weekend.

- Rassemblement des Ecoles Françaises de Minibasket

Sandrine PASCO rappelle que celui-ci est prévu le 29 avril 2023 à Château Gontier sur Mayenne. Actuellement, il y a peu d'inscriptions (2 OUI, 15 NON, 19 n'ont pas répondu). Les membres de la Commission vont relancer les clubs participants. Les inscriptions seront closes le 17/04/2023, réflexion en cours sur la mise en place de cet événement.

Pôle Formation & Emploi – Bernard FOURNIER

Bernard FOURNIER réalise un point d'étape, sur les différentes formations organisées par l'IRFBB, issu du conseil stratégique organisé le 20 mars 2023.

Ce document est annexé au procès-verbal.

Commission Technique – Pôles Espoirs « André OSTRIC »

Bernard FOURNIER nous informe que Thelma LERAY intègre le Pôle France Yvan Mainini la saison prochaine.



Commission Régionale des Officiels : Pascal BARBAUD

Pascal BARBAUD réalise un point d'étape sur l'activité de sa Commission :

- **Observations**
 - 8 arbitres restent à observer en région
 - Pour les arbitres départementaux, la situation est hétérogène selon les comités départementaux.
- **Effectifs en formation d'arbitre départemental**
 - **CDO44** : 80 DONT 20 MAJEURS (1 aucune désignation, 1 moins de 10 désignations) dont 9 bonifications
 - **CDO49** : 103 DONT 10 MAJEURS (1 aucune désignation, 1 moins de 10 désignations)
 - **CDO53** : 23 DONT 8 MAJEURS (2 aucune désignation)
 - **CDO72** : 48 DONT 17 MAJEURS (1 aucune désignation, 4 moins de 10 désignations)
 - **CDO85** : 22 DONT 13 MAJEURS (9 moins de 10 désignations)

Pascal BARBAUD se dit inquiet pour le CD85, où il n'y a que 9 mineurs en formation.

- **Planning de formation CRO 2023-2024**
 - **Observateurs** : Formation en juin en présentiel (travail analyse clips vidéos, prise de notes QT, repérages pistes de travail) + recyclage

- **Tournois Supports** : Montaigu (25-27 août), Coulaines et Le Mans GSOS (09-10 septembre), Saumur (Pâques 2024).
 - **Stages recyclages arbitres** : 16 et 17 septembre sur 2 sites.
 - **Stagiaires fédéraux** : 1 ou 2 séances communes avec les jeunes potentiels régionaux + tournoi de Saumur
- **Autres informations**
 - Pascal BARBAUD présente les résultats de l'Examen d'Arbitre Régional, et les prévisions d'intégration à la formation pour 2023-2024.
 - Les éléments règlementaires pour la Caisse de Péréquation sont en cours d'écriture.
 - Mise en place d'une réflexion sur la couverture des championnats R3, Jeunes Régions et D2.

QUESTIONS DIVERSES

Jean-Michel DUPONT informe les élus que la visioconférence sur la formation des dirigeants aura lieu le 04 septembre 2023.

Jean-Michel DUPONT indique que Bernard LEBOT souhaite que les journées médicales 2025 soient organisées par la Ligue, il présentera ce projet au prochain Comité Directeur.

La séance est close à 23H20.

Le Président de la Ligue,
Jean-Michel DUPONT.

Le Secrétaire Général,
Maxime LEROUX-RONDINEAU.